

Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes (SQRPA)

CONTEXTE

La prévalence de la rhinite allergique saisonnière est en constante augmentation depuis les dernières décennies, notamment en raison des changements climatiques.

Au Québec, 13 % de la population est allergique aux pollens. Parmi les pollens allergènes, l'herbe à poux constitue la plus importante cause de rhinite allergique saisonnière dans tout le nord-est de l'Amérique du Nord. Les coûts de santé associés à l'herbe à poux sont évalués de 157 à 240 millions de dollars.

La SQRPA s'inscrit dans la priorité 26 visant à prévenir et à limiter les maladies, les blessures, la mortalité, et les impacts psychosociaux dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC).

OBJECTIFS

- Inciter les ministères et organismes gouvernementaux à entretenir leurs terrains conformément aux bonnes pratiques de contrôle des pollens allergènes, en mettant l'accent sur l'herbe à poux.
- Favoriser l'adoption, par les municipalités et arrondissements, d'un plan de contrôle des pollens allergènes visant principalement l'herbe à poux.
- Soutenir les municipalités, les arrondissements ainsi que les ministères et organismes gouvernementaux dans la planification et la mise en œuvre de mesures de contrôle des pollens allergènes.
- Évaluer l'efficacité des plans de contrôle des pollens allergènes dans les municipalités et arrondissements.

DÉMARCHE

- Consultation interministérielle en vue d'avoir une position gouvernementale concertée (hiver 2015).
- Développement d'une trousse d'outils (été 2015).
- Diffusion d'un plan d'action (août 2015).
- Lancement du programme d'aide financière (août 2015).
- Réalisation des projets par les municipalités (été 2016).
- Lancement du deuxième appel de propositions (automne 2016).

Début et fin du projet

Mars 2013 à mars 2017

Organisme responsable

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Responsable du projet

Isabelle Demers
Conseillère scientifique
Direction de la santé
environnementale
et de la toxicologie
Institut national de santé
publique du Québec
Tél. : 418 266-6717
Courriel :
isabelle.demers@inspq.qc.ca

Autres partenaires

- Association pulmonaire du Québec
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)
- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)
- Société québécoise des infrastructures (SQI)



RETOMBÉES ESCOMPTÉES

Le but de la SQRPA est de mobiliser les ministères et organismes gouvernementaux ainsi que les municipalités et arrondissements afin qu'ils contribuent à la réduction des répercussions sanitaires associées aux pollens allergènes, principalement celui de l'herbe à poux.

Pour ce faire, la SQRPA soutient la vision que les ministères et organismes gouvernementaux ainsi que les municipalités et arrondissements s'engagent dans la gestion des pollens allergènes. À terme, la SQRPA vise l'intégration de mesures de contrôle des pollens allergènes dans les pratiques courantes d'entretien de ces organisations.

Afin d'aider les intervenants visés à s'engager dans la gestion et le contrôle des pollens allergènes, diverses mesures seront mises en place :

- Un programme d'aide financière pour inciter les municipalités et arrondissements à développer et à mettre en œuvre des plans de contrôle des pollens allergènes.
- Un guide pour l'élaboration de plans de contrôle.
- Une méthode de cartographie du potentiel d'infestation des terrains par l'herbe à poux.
- Un plan de communications.
- Une modélisation bioclimatique du développement de l'herbe à poux.
- Un service de soutien technique aux intervenants.
- Un suivi des concentrations des pollens afin de mesurer l'efficacité des actions mises en place dans les municipalités bénéficiaires d'une subvention.

Cibles :

Cible 1 : D'ici 2017, adoption de mesures de contrôle de l'herbe à poux dans 100 % des immeubles appartenant au gouvernement du Québec et gérés par la SQI.

Cible 2 : D'ici 2017, participation de 15 municipalités dans le contrôle de l'herbe à poux.

Cible 3 : Que 50 % des municipalités et arrondissements soient joints par la diffusion des outils, guides et autres documents; que 100 % des ministères et organismes gouvernementaux soient joints par la diffusion des outils, guides et autres documents.

Cible 4 : Diminution de 40 % des concentrations de pollens postintervention en milieu résidentiel dans les municipalités et arrondissements ayant bénéficié du programme d'incitatifs financiers et ayant mis en œuvre un plan de contrôle des pollens allergènes.

RÉFÉRENCES

État des connaissances sur le pollen et les allergies – Les assises pour une gestion efficace : http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1678_EtatConnPollenAllergies_AssisesGestionEfficace.pdf

Pollens : <http://www.monclimatmasante.qc.ca/pollens.aspx>

Reconnaître et limiter la présence de l'herbe à poux : <http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/reconnaitre-et-limiter-la-presence-de-l-herbe-a-poux>

Rhinite saisonnière (rhume des foins) : <http://sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/rhinite-saisonniere>

RÉSULTATS

À la suite de l'appel de propositions lancé en novembre 2015, 4 projets ont été financés :

1. Campagne herbe à poux V3R 2016 – Ville de Trois-Rivières.
2. Plan de contrôle de l'herbe à poux 2016 – Ville de Granby.
3. Gestion des pollens allergènes et programme d'entretien des carrés d'arbres et des espaces verts – Arrondissement du Plateau-Mont-Royal.
4. Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux et interventions auprès des municipalités – Association pulmonaire du Québec.

Ces projets se réaliseront au cours de l'été 2016.

Divers outils ont par ailleurs été produits, notamment :

- un guide de gestion et de contrôle de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-244-08W.pdf>
- une page Web détaillée sur l'herbe à poux et les autres pollens allergènes : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/pollens>
- une fiche méthodologique portant sur la cartographie du potentiel d'infestation des terrains par l'herbe à poux pour les zones d'intervention prioritaires (ZIP) : <http://www.dspq.qc.ca/publications/CarteZIPFicheWEB.pdf>
- un forum de soutien technique pour les intervenants (accès sécurisé, inscription nécessaire) : <http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/app/z99f/Accueil/accueil.asp>

Un deuxième appel de propositions de projets sera lancé à l'automne 2016 pour le financement de projets qui se réaliseront à l'été 2017.